

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts







FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre-Val de Loire
23, avenue de la Libération
45000 ORLÉANS

02 38 24 34 21

centrevallde Loire@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

Pour tout envoi de dons :

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Centre-Val de Loire
BP 70289
75867 PDC PARIS 18

Bléré



COMMUNE DE BLÉRÉ

35 rue de Loches
37150 BLÉRÉ
02 47 30 81 81

mairie@blere-touraine.com

www.blere-touraine.com

► Nos partenaires



FONDATION

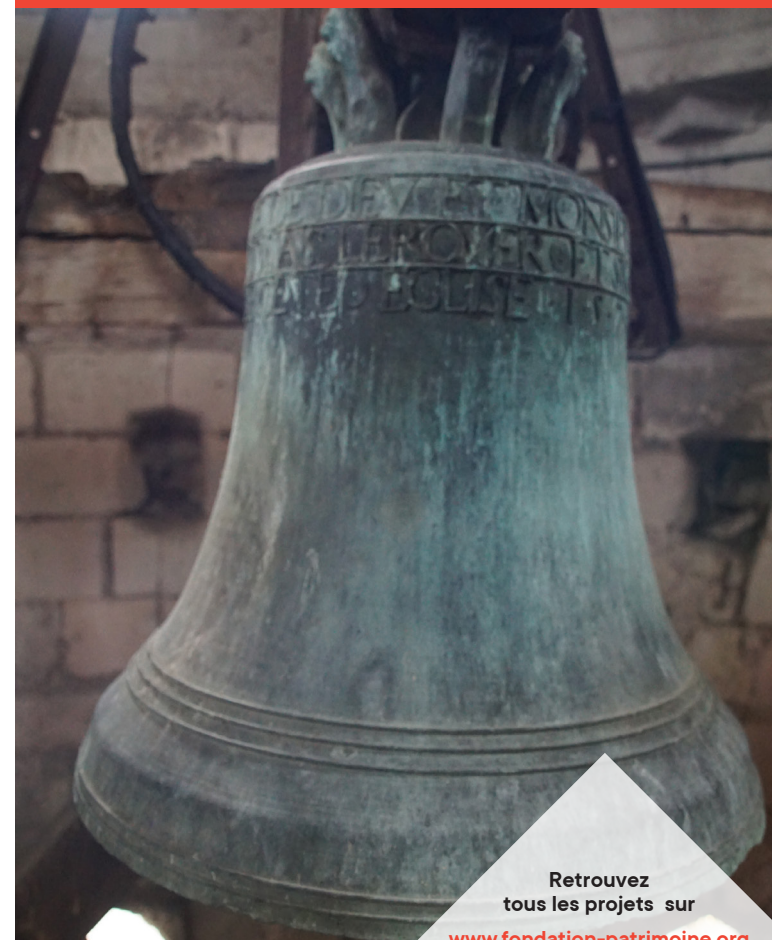


DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

La cloche de l'église Saint-Christophe à Bléré



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la préservation d'une cloche de l'église de Bléré

◆ ◆ LE PROJET : SAUVEGARDER LA CLOCHE NICOLAS

Des trois cloches de l'église Saint-Christophe, "Nicolas" est la plus ancienne et constitue un très beau témoignage du savoir-faire technique et musical des fondeurs de cloches français du XVI^e siècle. Nichée au sommet du clocher, à l'abri des regards, elle continue à sonner, répondant ainsi aux deux autres cloches Bollée du beffroi. Cependant, elle présente des ébréchures sur la pince et quelques défauts de coulée, la couronne n'est pas dans sa position d'origine, la cloche ayant subi un quart de tour, rendant les anses décorées de visages humains peu lisibles. La restauration vise à préserver son harmonie sonore en rechargeant les points de frappe et en remplaçant le moteur de volée. De plus, le joug en bois massif sera retiré pour restaurer son balancement originel.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

C'est à l'emplacement d'un oratoire dédié à Saint-Martin que fut construite par Saint Brice, au début du V^e siècle, la première église de Bléré, dont on trouve la trace dans différentes chartes décrivant son évolution vers sa structure actuelle composée de l'assemblage de deux édifices. Située en centre-ville dans l'axe de l'ancien pont fortifié, l'église paroissiale doit son nom à la relique d'un bras de Saint-Christophe, rapportée des croisades d'Orient par un seigneur local. Son clocher pyramidal abrite deux cloches Bollée restaurées et une cloche plus ancienne, dite "Nicolas", datée de 1574, classée Monument Historique en 1943. Fondue en bronze, cette cloche

présente en partie haute un texte gravé sur trois lignes : "IL + A LA LOUANGE DE DIEV ET MONSIEVR SAINT DENIS NICOLAS FVS PAR ME LEROYER ET SIR FRANCOIS BOVSSAY PROCVREVR DE CETTE EGLISE.1574"

◆ ◆ LA MOBILISATION

Cette campagne témoigne de l'attachement de toute une commune - particuliers, entreprises, associations - à ce patrimoine culturel qu'il convient de transmettre aux générations futures. Ce projet s'inscrit dans une politique de développement territorial à l'échelle de la commune, axée notamment sur la volonté de renforcer l'attractivité touristique de la Ville par la mise en valeur des abords des itinéraires "Loire à vélo" et "Cher à vélo", ou encore la restauration des sites patrimoniaux de la ville comme chapelle Renaissance Jehan de Seigne. La valorisation culturelle du projet passera tout d'abord par l'organisation d'une exposition présentant l'histoire et la technique de restauration de la cloche et offrant également une approche élargie du patrimoine architectural et mobilier de l'église, du site et de l'histoire de la ville.

C'est grâce à vos dons que Nicolas pourra continuer à tinter, plus de quatre siècles après sa fabrication !

Montant des travaux	20 974 €
Objectif de collecte	6 000 €
Début des travaux	Courant 2024

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à la restauration de la cloche de l'église Saint-Christophe de Bléré

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 3 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/100041

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription à Fondation du patrimoine, DR Centre-Val de Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Cloche de l'église de Bléré

Le montant de mon don est de _____ €

Autres montants suggérés 80 € 150 € 250 € 500 €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
	Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

